



Problème signature Contrat de travail

Par **Mama63**, le **29/12/2021** à **22:06**

Bonjour,

J'ai passé plusieurs entretiens récemment et il se trouve que plusieurs entreprises m'ont dit oui. Jusque là rien de négatif. Malheureusement j'ai accepté et, pour une entreprise qui m'intéressait, je n'ai pas encore signé.

Et quelques jours avant de signer l'entreprise que je visais depuis le début m'a annoncé qu'ils voulaient me recevoir en entretien. Je ne veux pas refuser le premier emploi car sinon je ne veux pas me retrouver sans rien.

Depuis hier soir cette entreprise ne cesse de me contacter afin de me demander de signer le contrat (4 mails et 1 appel en moins de 24 h). Si je signe mais que l'autre entreprise m'accepte je serais plus intéressée par la seconde. Quelles sont les options d'un point de vue juridique ?

Merci.

Par **morobar**, le **30/12/2021** à **09:38**

Bonjour,

En pratique pas grand chose.

EN théorie rupture du contrat, poursuites devant le CPH avec griefs suivants:

* non respect de ,la procédure de démission

* d.i. couvrant les frais de recrutement.

Il ne faut pas oublier que votre sélection a entraîné le classement sans suite des autres candidats.

Mais on rencontre ce type de poursuite au niveau des cadres, un recrutement par agence pouvant coûter une année de salaire du poste à pouvoir et au minimum 10 k€